



Contrôle, transport et entretien du matériel de levage loué

DURÉE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE PÉRIODIQUE DU MATÉRIEL DE LEVAGE

Le matériel de levage loué est soumis à un contrôle périodique prévu de manière légale.

La date de validité de ce contrôle périodique est clairement mentionnée sur le bon de location du matériel de levage. Il est interdit d'utiliser du matériel de levage dont la date de validité du contrôle est expirée.

TRANSPORT DU MATÉRIEL DE LEVAGE

Lors du stockage et du transport, le palonnier doit être disposé droit sur une base suffisamment solide et stable; il est également arrimé lors du transport.

ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE LEVAGE

Toutes les réparations et les travaux d'entretien doivent être réalisés par le personnel d'entretien ECHO. Tous les appareils de levage et leurs accessoires, doivent être contrôlés périodiquement par un organisme de contrôle agréé.

Si des pièces doivent être remplacées, seules les pièces de rechange prescrites par ECHO peuvent être utilisées.

CONTRÔLE VISUEL AVANT L'UTILISATION DU MATÉRIEL DE LEVAGE

- Y a-t-il des déformations?
Si oui, veuillez en avvertir directement le responsable du chantier.
- Toutes les broches de calage / ressorts de sécurité en épingle sont-elles placées?
- La poignée de l'axe de verrouillage du chariot roulant est-elle positionnée correctement (position horizontale)?
- L'appareil de levage est-il conçu pour lever la charge (palonnier, accessoires et élément de plancher)?

FIXATION DU PALONNIER À L'APPAREIL DE LEVAGE

- Insérez le crochet de levage de l'appareil de levage (grue, pont roulant,...) dans l'anneau de suspension de la poutre.
- Assurez-vous de la présence de la sécurité contre la chute au niveau du crochet de levage.

Si le crochet de levage n'entre pas dans l'anneau du palonnier, il convient d'utiliser un dispositif auxiliaire capable de supporter la charge.

Echo Houthalen

Donderslagweg 25 | BE-3530 Houthalen
T +32 89 84 03 11 | F +32 89 84 03 35
info@echobel.com | www.echobel.com